

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 50 - DÉCEMBRE 1993



Trois mots du Président



1994 : une année paire s'inscrit au calendrier. Que nous réserve-t-elle ? Je n'ai aucune confiance dans le marc de café, les astres ou la boule de cristal pour m'essayer à faire des pronostics ! Mais on peut toujours formuler des vœux et le faire avec beaucoup d'amitié et de ferveur. Je vous souhaite donc à tous une très bonne année, une santé florissante qui vous permette d'apprécier toutes les joies que la vie nous apporte et d'encaisser avec flegme les contrariétés qu'elle ne manque pas d'y joindre. Pour notre association, je souhaiterais une activité soutenue et l'accomplissement optimal de sa mission. Pour cela, je me sens grâce à Dieu solidement épaulé par un Bureau compétent et dévoué et je tiens ici à rendre hommage à chacun des responsables qui m'entourent et assurent le fonctionnement du Comité. Mais en ce qui me concerne, la retraite est loin de me procurer les loisirs que j'escomptais. Plusieurs projets d'ouvrages à écrire qui me tiennent à cœur restent en suspens pour un délai indéterminé. C'est une raison supplémentaire pour moi (je vous en ai déjà indiqué d'autres) de désirer trouver un successeur à la présidence, qui pourrait avec plus de dynamisme relancer le mouvement. Je me ferais, dans ce cas, un plaisir de rester à sa disposition comme conseiller culturel ou autre titre ronflant mais non pas creux.

Parmi les événements heureux de cette année, je placerai le décor de la façade du théâtre côté de l'Isère. Revêtue depuis le temps lointain du docteur Martin d'un enduit noir à la tyrolienne (l'abside de Saint-Louis avait subi en même temps le même outrage), elle formait un énorme et disgracieux placard au milieu de façades peu à peu ravalées. Totalement aveugle, ce long et haut mur posait un difficile problème. Je suis personnellement heureux qu'on se soit arrêté à la solution du trompe-l'œil plutôt qu'aux décors de costumes ou de personnages également proposés et dont l'effet me paraissait discutable. Le parti pris illusionniste est tout à fait dans la tradition architecturale française et un passant non averti regardant depuis le quai Perrière ou le belvédère du Rabot ne voit qu'une continuité de fenêtres et un rythme d'étages en harmonie avec les autres immeubles, ce qui est le but recherché. De plus près, on peut s'amuser à analyser les détails qui viennent pimenter l'alignement des fenêtres. Il s'agit à mon goût d'une réussite globale.

Pour finir, une confidence. Le ministre, sur proposition du recteur, m'a promu au grade d'officier des palmes académiques, reconnaissance de 45 ans au service de l'Education Nationale (1946-1991). Ce qui ne m'empêchera pas de continuer à travailler pour le patrimoine, soit en favorisant la protection, soit en formant les guides chargés de le présenter au public.

Robert BORNECQUE

Sortie du lundi
18 octobre

La chapelle de la "Grande Fabrique" à Renage

La vallée de la Fure entame profondément les collines morainiques disposées en amphithéâtre de Voiron à Tullins. La rivière roule des eaux abondantes puisque son débit égale celui de la Meuse à sa sortie de France ! Il est vrai que la rivière lorraine s'écoule lentement et à pleins bords, comme Charles Péguy le fait superbement dire à sa Jeanne d'Arc :

Adieu Meuse endormeuse et douce à mon enfance
Qui chemine aux prés où tu coules tout bas...

La Fure ne coule pas tout bas et sa pente lui donne une rapidité écumante qui lui a valu son nom qui signifie la furieuse. Mais pendant longtemps la force ainsi déployée constituait une richesse qu'on ne laissait pas inutilisée. Dès le Moyen Age, peut-être même avant, des roues à aubes entraînées par le courant impétueux animaient des artifices, c'est-à-dire des engins divers comme marteaux soulevés par des comes, moulins variés, soufflets de forge. Car la pureté de l'eau, la relative proximité des fers d'Allevard et de vastes forêts (Vercors, Chambaran) avaient favorisé l'implantation d'ateliers métallurgiques. On forgeait et affûtait lames d'épées et baïonnettes et la Convention prit des mesures spéciales pour assurer la continuité d'une fabrication si nécessaire au salut de la république.

Au XIX^e siècle vinrent s'ajouter des papeteries et d'autres spécialités. C'est ainsi que vers 1848-50, les familles Montessuis et Chomer, qui possédaient à Lyon de prospères usines textiles choisirent la gorge de la Fure, en contrebas de l'épaulement où s'étend Renage, pour y fonder la "Grande Fabrique". Il s'agissait de produire des crêpes de soie jusqu'alors importés. L'investissement fut considérable : outre le bâtiment industriel et la maison des maîtres, on édifia un peu en amont un pensionnat, avec dortoir et réfectoire, pour héberger et nourrir les ouvrières recrutées dans un large rayon autour de l'entreprise. Une halte garderie assurait la garde des petits enfants et on ajouta un orphelinat où furent pris en charge cinquante orphelins, la plupart de l'Assistance Publique. Le samedi soir après le travail, des chars à bancs hippomobiles, les "galères", effectuaient des tournées pour déposer les pensionnaires dans leur famille avant de revenir les chercher le lundi matin dès l'aube. Il y a encore des habitants de Renage qui ont gardé mémoire de ces galères.

Au fond de l'étroit vallon fut dessiné un parc à l'anglaise qui utilisait habilement la variété des pentes et l'abondance des eaux. Quelques beaux arbres plus que cen-

tenaires témoignent encore de la variété des plantations, un superbe tulipier, un sophora, un rare séquoia. Cet ensemble acquit, tant par la qualité de ses produits que par l'originalité de sa conception, une réputation européenne. Une notice accompagnait la présentation d'échantillons à l'Exposition Universelle de Vienne (Autriche) en 1870. C'est au milieu du jardin, entre l'usine et le pensionnat que fut élevée la chapelle. La main-d'œuvre, essentiellement féminine, restait très attachée à la pratique religieuse et certaines ouvrières n'avaient accepté l'embauche qu'à condition de disposer d'un lieu de prière et de culte. Pour respecter l'orientation traditionnelle est-ouest (le sanctuaire tourné vers l'orient où se lève le soleil, image du Christ lumière du monde) qui traverse perpendiculairement l'étroite gorge, il fallut bâtir la chapelle sur un pont, ce qui lui confère un aspect d'une originalité affirmée, voire une exclusivité. On a pu, par comparaison, parler d'une "chapelle-Chenonceau". Pour édifier une église ou une chapelle, dans ces années 1850-60, on ne pouvait imaginer autre chose qu'un pastiche roman (Saint-Bruno de Grenoble) ou gothique (Saint-Bruno de Voiron). C'est une chapelle gothique, dans le plus pur style en vigueur au XIII^e siècle sous Saint Louis, qu'un digne élève de Viollet-le-Duc imagina et construisit avec le plus grand soin. Tous les éléments structuraux : arcs, piliers, nervures d'ogives, etc, sont en belle pierre de taille, le reste en blocage d'excellente qualité, enduit à la chaux. Le plan est simple : une belle nef, un transept plus bas terminé par deux hémicycles, un chœur et une abside.

Lorsque vers 1985-86, Monsieur Michel découvrit cette chapelle et décida de la restaurer, la toiture était effondrée, les voûtains également et seuls subsistaient les doubleaux et les ogives. Une abondante végétation cachait les murs tout en accélérant leur dégradation. Avec un élan mystique (il eut une véritable illumination un jour qu'il jouait de l'orgue dans l'église paroissiale de Renage) mais aussi un beau sens pratique, Monsieur Michel sut trouver les filières administratives, les filières sociales, les sources de financement, les mécènes qui lui fournirent à meilleur compte une partie des matériaux. Le travail est aujourd'hui achevé, la charpente rétablie porte d'immenses panneaux de verre : l'église est très lumineuse. Les doubleaux partout, les nervures d'ogives dans l'abside et les bras du transept, tissent dans la clarté du ciel leur réseau géométrique. Les murs ont retrouvé toute l'apparence d'une bonne santé.

(suite page 3)

AVIS IMPORTANT

Les trois prochaines activités qui vous sont proposées (voir Vie de l'Association) au premier trimestre 1994 méritent d'être suivies par beaucoup d'entre vous.

■ La conférence de J.-P. CHARRE, professeur à l'Institut de Géographie Alpine, nous fera connaître les transformations de Grenoble à partir de diapos de cartes et de plans anciens ou récents. Il s'agit d'un spécialiste de ces problèmes dont je connais les qualités de précision et de clarté.

■ Le prix des Trois Roses sera remis au cours d'une petite cérémonie qui aura lieu à l'Hôtel de Ville. Il serait courtois que les membres du Comité répondent nombreux à cette invitation.

■ Enfin, vous connaissez l'importance d'une Assemblée Générale dans la vie d'une association, il convient donc que chacun fasse son devoir ! D'avance merci !

PERPLEXITÉ...

Circulant il y a un mois sur les quais, je vis un bras métallique dépasser les arbres de la cour du Musée. Tiens, me dis-je, les travaux ne sont pas terminés et on vient de remonter une grue. En fait, le terre-plein qui longe la place de Lavalette venait de s'enrichir d'une œuvre d'art qui se classe dans la catégorie "sculpture", et se compose d'une grande perche métallique maintenue verticale par trois jambettes ancrées dans le sol. Le tout est gaiement peint en noir et s'incline vers le nord pour justifier le titre d'Etoile polaire. Avouerai-je mon agacement de voir tout et n'importe quoi nous être présenté comme œuvre d'art ? Pour mon compte, une œuvre d'art doit me plaire : c'est ce qu'écrivait Racine dans la préface de Bérénice "la principale règle est de plaire et de toucher". Pour cela, il faut satisfaire à un certain nombre de conditions. Esthétiquement d'abord, l'œuvre doit par ses formes, ses couleurs, sa matière, etc., présenter ce que j'appelle de la beauté, c'est-à-dire sans doute réaliser un accord préétabli entre elle et mon regard, ma sensibilité, ma formation esthétique. L'œuvre doit aussi atteindre mon intelligence, mon expérience, ma culture, elle doit avoir une force d'évocation, engendrer émotion, réflexion ou rêve. Dans ces conditions une sculpture abstraite peut très bien me toucher, me plaire par l'harmonie de ses volumes, la qualité de sa matière, lancer mon imagination par les suggestions contenues dans ses formes. J'ai déjà plus de mal à trouver pleine satisfaction dans certaines sculptures en fil de fer, la matière ni les volumes n'étant particulièrement exaltants. Dans le cas qui nous intéresse, je ne découvre plus rien de ce qui peut engendrer la moindre émotion. Pas de volume, une facture industrielle qui peut se répéter à la chaîne et où l'acte créateur est vraiment réduit, enfin aucune justification de la forme adoptée. Je peux trouver une grande beauté dans un pylone de ligne de force, un viaduc de fer ou de béton, car ils répondent à des exigences physiques et mathématiques précises et difficiles à satisfaire. Le résultat est généralement à la fois puissant et élégant. Une locomotive à vapeur est une œuvre d'art. La formidable force qui s'en dégage, la beauté des mécanismes complexes qui la tapissent (pistons, bielles, injecteurs, etc.) vont de pair avec ce que j'imagine, la machine bruissante et fumante lancée sur

les voies, la magie des trains et des voyages. J'aurais souhaité devant la gare de Grenoble une belle Pacific 231 aux cuivres bien astiqués et aux articulations bien huilées ; c'eût été une bien belle sculpture, très évocatrice. Mais le mat du Musée, dussé-je passer pour un béotien, ne me touche pas. J'ai même l'impression très désagréable qu'on se moque de moi (et de tous les autres spectateurs par la même occasion !). Vous vous souvenez sans doute de ce roi qui se promenait nu sans que personne n'osât le dire, chacun craignant de passer pour un sot. Seul un enfant, en toute ingénuité, affirma enfin : le roi est nu ! Je serais donc infantile et je dis sans complexe : pour moi ce n'est pas une œuvre d'art, je ne marche pas.

Robert BORNECQUE

N.B. : J'ai tenté de dire sur quoi je fonde mes opinions, mais j'admets fort bien qu'on la discute, je souhaite être convaincu. J'attends donc avec courtoisie les points de vue contraires au mien et surtout leur justification.

La chapelle de la "Grande Fabrique" à Renage

(suite de la page 2)

J'émettrai pour ma part deux regrets : la suppression des croisées d'ogives dans la nef, dont l'effet eût pourtant été heureux et l'édification entre la nef et le transept d'une grosse passerelle de charpente qui conserve à l'ensemble l'allure d'un chantier en cours. On n'est pas convaincu par l'argumentation qui oppose abside et transept conservés "à l'ancienne" et la nef résolument modernisée. La coursière de bois qui court au pied des fenêtres hautes et forme tribune au revers de la façade n'est, par contre, pas gênante et permet de jolies vues sur le parc. Et la passerelle pourra bien un jour, être démontée... Malgré ces deux réserves, peu graves, on se doit de rendre hommage à Monsieur Michel qui a sauvé ce témoin intéressant des pratiques sociales et architecturales d'une époque vraiment bien différente de la nôtre, mais riche en idées et en initiatives.

Robert BORNECQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

est fixée au **MERCREDI 16 FÉVRIER 1994 à 16 heures**

Salle des Concerts - Passage place Saint-André

Nous comptons sur la présence de nombreux adhérents.

Que ceux qui seraient malencontreusement empêchés nous adressent une procuration

PROCURATION

Je soussigné, membre du Comité de Sauvegarde
du Vieux Grenoble, demeurant
donne pouvoir pour me représenter au vote en mes lieu et place à M.
à l'Assemblée générale du 16 février 1994.

Signature

Quelques maisons natales...

Vous étiez invités le lundi 8 novembre à évoquer quelques personnalités grenobloises en passant devant leur maison natale. Un groupe assez dense s'est montré curieux de cette découverte. Le mot n'est pas excessif car dans l'ensemble je me suis aperçu que les plaques commémoratives scellées sur les façades sont royalement ignorées des Grenoblois qui n'ont pas, semble-t-il, coutume de lever les yeux en marchant. Il est vrai qu'une telle pratique peut être fâcheuse pour le promeneur et La Fontaine nous le rappelle sagement avec sa fable sur l'astrologue tombé dans un puits parce qu'il cherchait trop à lire l'avenir dans les étoiles. On doit reconnaître aussi que les dites plaques sont particulièrement patinées et salies et donc fort peu visibles. Raison de plus pour attirer votre attention sur quelques-unes d'entre elles.

La Grande Rue est particulièrement riche. Dès l'abord, face aux magasins Arthaud s'ouvre, au numéro 20, la porte du docteur Gagnon, le grand-père maternel de Stendhal. L'îlot est constitué de deux immeubles bien repérables par deux cours successives, la première avec ses galeries voûtées d'ogives et son décor remonte au début du XVI^e siècle, la seconde à la première moitié du XVII^e. Elle se prolonge par la fameuse treille logée sur le mur d'enceinte romain. Le jeune Henri Beyle a beaucoup fréquenté cette maison dont il parle sans cesse, croquis à l'appui, dans sa vie de Henri Brulard. Un peu plus loin et de l'autre côté, voici au numéro 13 la maison où naquit Etienne Bonnot de Condillac le 30 septembre 1714. D'une famille briançonnaise installée à Grenoble, il entra dans les ordres après de solides études chez les jésuites de Lyon. Philosophe, il fut l'ami de Rousseau, Diderot, Voltaire, D'Alembert et même d'Holbach, baron dont l'athéisme affirmé sentait le soufre à l'époque. Se fondant sur l'expérience, il élaborait le "sensualisme" exposé notamment à l'aide de sa célèbre allégorie de la statue. Il s'opposait par là au cartésianisme régnant. Précepteur de l'infant de Parme, petit-fils de Louis XV par sa mère, il écrivit des ouvrages pédagogiques appréciés. Il s'occupa enfin d'économie politique (évoquant un marché européen), fut élu à

l'Académie Française et mourut en 1780. Son influence fut grande sur le mouvement philosophique du XVIII^e siècle.

Au numéro 9 naquit en 1871 le peintre Ernest Hébert, fils d'un notaire et cousin par sa mère de Stendhal. A 17 ans il dut, pour obéir aux ordres paternels, faire son droit et secondairement s'inscrire aux Beaux-Arts. Cinq ans après, il était simultanément reçu avocat et premier grand prix de Rome. Il accomplit une brillante carrière et fut l'objet de tous les honneurs officiels. A deux reprises il fut, avec un grand succès, directeur de la Villa Médicis à Rome. La seconde fois il revint en hâte en 1894 car la nouvelle nationale 90 Grenoble-Chambéry devait frôler sa maison de La Tronche. Il réussit à obtenir une courbe plus large (le tracé actuel) qui coupait quand même en deux le parc, mais s'écartait de la maison. Il mourut en 1908 à 91 ans, à La Tronche, non sans avoir offert à sa paroisse de Saint-Ferjus une superbe vierge à l'enfant peinte spécialement et que l'on peut toujours y voir. Le numéro 8 introduit à la cour de Chaulne où naquit en 1836 le peintre Fantin-Latour, de père dauphinois et de mère russe. Dès 1840 sa famille quitta Grenoble pour Paris où elle se fixa.

Au numéro 6, toujours dans la Grande Rue, une plaque un peu haut placée signale la naissance de Jean-Joseph Mounier le 12 novembre 1758. Avocat au Parlement de Grenoble, rare spécialiste en droit public européen, très lié aux cercles humanistes de sa ville et notamment avec le docteur Gagnon, il joua un rôle actif lors de la préparation et de la tenue de l'Assemblée de Vizille en juillet 1788. Les idées affirmées alors devaient trouver leur application en juin 1789 avec le serment du Jeu de Paume et la transformation des Etats Généraux en Assemblée Constituante. Mais dès octobre de cette année Mounier jugea que le mouvement allait trop loin, démissionna et rentra à Grenoble avant d'émigrer en Suisse. Préfet sous l'Empire, il mourut en 1806.

Robert BORNECQUE

(Suite au prochain numéro)

Vie de l'Association

ADRESSE : 5, place Sainte-Claire, 1^{er} étage à droite (derrière la halle). Appeler par l'interphone

COTISATION : 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi de 15 heures à 17 heures

PROCHAINES ACTIVITÉS : **MERCREDI 19 JANVIER :** Salle des Concerts, 16 heures.
Conférence par le professeur J.-P. CHARRE : "Evolution de Grenoble d'après des cartes et plans anciens" (projections).

VENDREDI 21 JANVIER : Hôtel de Ville, 18 heures.
Cérémonie de remise des prix des Trois Roses.

MERCREDI 16 FÉVRIER : Salle des Concerts, 16 heures.
Assemblée générale.

MARS : A préciser.

PENSEZ A VÉRIFIER D'ÉVENTUELS CHANGEMENTS EN REGARDANT LE JOURNAL. MERCI.